

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de l'Association des retraitées et retraités de l'ÉTS (ARRÉTS) tenue le 12 février 2020

Étaient présents :

Anne Thibaudeau, qui présidait,

Lê Van Ngan, trésorier

Francine Gamache, qui en assurait le secrétariat

Se sont excusés :

Louis Davignon, adjoint,

Guy Gosselin, vice-président

1. Adoption de l'ordre du jour.

Anne Thibaudeau présente l'ordre du jour avec l'ajout d'un point 6c Consultation sur les armoiries de l'ÉTS. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité tel que modifié.

2. Adoption du procès-verbal de la 12ième réunion du conseil d'administration tenue le 6 novembre 2019.

Le compte rendu de la réunion du C.A. du 6 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité. Les affaires en découlant reviennent à l'ordre du jour.

3. Membership et renouvellement de la cotisation 2020

a. Le point

Au 20 janvier 2020, 17 membres n'avaient pas encore renouvelé leur adhésion pour 2020. Après relance, 13 personnes ont envoyé leur contribution. Au 12 février, l'ARRÉTS compte 49 membres officiels.

b. Date limite pour retirer les noms de la liste de membres

La liste finale sera transmise au Service de l'équipement pour l'émission des cartes permettant les accès. Les membres n'ayant pas renouvelé seront retirés de la liste.

4. États financiers

a. Possibilité de virer de l'argent provenant de d'autres institutions financières

Ngan Lê vérifiera avec Desjardins sur la possibilité de transférer de l'argent d'une autre institution financière pour payer le renouvellement de la cotisation

b. Documents pour l'AGA

Ngan Lê nous présente les documents financiers qui seront présentés à la prochaine assemblée générale.

5. Projet de rapport de la présidente : commentaires

Anne Thibaudeau présente le projet de rapport de la présidente qui sera présenté à la prochaine assemblée générale.

6. Assemblée générale annuelle

a. Projet d'ordre du jour

Les membres échangent et finalisent le projet d'ordre du jour pour la prochaine assemblée générale annuelle et conviennent que les documents seront envoyés aux membres dans les prochains jours.

b. Postes au CA dont le mandat est à renouveler

Cette année les mandats à la présidence et à la trésorerie arrivent à échéance. Anne Thibaudeau et Ngan Lê sont dits disponibles pour assumer un autre mandat de 2 ans.

D'autre part, Claude Olivier ayant démissionné de son poste d'adjoint, Louis Davignon agit actuellement en intérim, mais le poste doit être comblé officiellement à compter de la prochaine assemblée générale. Louis Davignon est disponible pour assumer une deuxième année de ce mandat.

Un appel de candidature pour l'un ou l'autre de ces postes sera indiqué dans l'avis de convocation envoyé aux membres pour l'Assemblée générale annuelle.

c. Consultation pour les armoiries de l'ÉTS

L'ÉTS envisage de se donner des armoiries et souhaite que les retraités soient représentés sur le comité. Antoine Landry présentera le projet à l'Assemblée générale. Une consultation auprès des membres de l'ARRÉTS pourrait être éventuellement faite.

7. Projet Internet : le point

Les membres du conseil d'administration souhaitent s'informer sur la faisabilité d'obtenir, pour les retraités, un forfait internet semblable au forfait sur l'utilisation des téléphones cellulaires avec TÉLUS. Un comité patronal-syndical a été formé sur le télétravail. Un tel projet de forfait pourrait devenir pertinent pour tous les employés. Anne Thibaudeau et Louis Davignon ont rencontré, le 15 janvier 2020, monsieur Cédric Pautel, secrétaire général, pour lui manifester l'intérêt des membres de l'ARRÉTS à se joindre à un tel projet s'il se concrétisait.

Par ailleurs, ils ont demandé s'il était possible que les administrateurs de l'ARRÉTS soient couverts par l'assurance-responsabilité des administrateurs de l'ÉTS. Une telle demande a aussi été formulée au secrétaire général de l'Université du Québec pour les administrateurs de la Fédération des retraités de l'Université du Québec. Me Pautel en a pris note.

Enfin, la question qu'un administrateur de l'ARRÉTS puisse mettre à jour le site web de l'ARRÉTS, par exemple, pour annoncer les activités à venir ou encore y verser les procès-verbaux, a été abordée : c'est maintenant la nouvelle Direction des communications qui est responsable de ce dossier. La directrice, madame Stéphanie Sauvé, fait part qu'une formation sera éventuellement donnée à plusieurs employés qui auront été désignés pour mettre à jour leur segment du site web. Francine Gamache, secrétaire de l'ARRÉTS s'est portée volontaire pour recevoir cette formation.

8. Activités à venir

La direction générale de l'ÉTS organisera, pour l'ensemble des retraités, une visite des nouveaux locaux des clubs étudiants, le 8 avril 2020.

On est toujours à la recherche d'idées d'activités à proposer à nos membres. On explorera la possibilité de visiter une exposition d'œuvres d'art des grandes institutions. On pourra aussi faire l'exploration du Montréal souterrain côté est.

Anne Thibaudeau demandera à Guy Gosselin, qui a vécu l'expérience, d'informer les membres de ce que c'est qu'un «food tour». À cet égard, les membres échangeront sur la possibilité de demander une participation monétaire substantielle aux participants car le coût est autour de 80\$ par personne. Ils conviennent de soumettre la question lors de la prochaine Assemblée générale annuelle le 4 mars prochain.

9. Varia

Ngan Lê a obtenu une clé du casier postal dédié à l'ARRÉTS, ce qui facilitera de beaucoup la récupération du courrier et une démarche sera faite auprès du Service de la gestion des actifs immobiliers pour qu'il ait accès au Carrefour Ingo en dehors des heures où le gardien de sécurité peut lui ouvrir.

10. Levée de la réunion

La réunion est levée à 15h00